



PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 14 avril 2021

SIGNATURE DES CONVENTIONS « PETITES VILLES DE DEMAIN » POUR DOUARNENEZ ET PONT L'ABBÉ

Les communes de Douarnenez et de Pont l'Abbé ont signé ce matin les conventions « Petites villes de demain » avec l'État et ses partenaires. Ce programme concerne 17 projets sur 30 communes du Finistère. Il vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

Grâce à ce programme, les communes pourront bénéficier, de la part de l'Etat et de ses partenaires (Conseil régional de Bretagne, Banque des territoires, ANAH, ADEME, etc.) :

- d'un **soutien en ingénierie** pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire, en particulier par le renforcement des équipes (par exemple avec une **subvention d'un poste de chef de projet jusqu'à 75 %**), et l'apport d'expertises ;
- de **l'accès à un réseau**, grâce au Club *Petites villes de demain*, pour favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme, à l'instar de ce qui a été mis en place dans le cadre du programme *Action Cœur de Ville* ;
- et des **financements sur des mesures thématiques ciblées** mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place, spécifiques à chaque collectivité.

A ce jour, 17 communes (Crozon-Pont-de Buis-Le Faou, Châteauneuf-du-Faou, Landerneau-Daoulas, Saint-Pol de Léon, Quimperlé-Scaër, Landivisiau-Sizun-Plouvorn, Pleyben, Carhaix, Châteaulin, Douarnenez et Pont l'Abbé) représentant 11 projets ont signé une convention « Petites villes de demain » .

Contact presse Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66
Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr